

CONDITIONS GÉNÉRALES TARIFAIRES

APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2021

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF).

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE		
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE		
Ouverture	Gratuit	Gratuit
Versement initial minimum :		
- compte en XPF : 10.000 XPF		
- compte en devise : 500.000 XPF		
Transfert de compte dans une autre agence de la Banque SOCREDO	Gratuit	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire (à compter du 01/01/2020)	Gratuit	
RELEVÉS DE COMPTE		
Relevé mensuel	Gratuit	Gratuit
Relevé mensuel édité sur automate de consultation	Gratuit	Gratuit
Relevé mensuel sur Espace client (Internet)	Gratuit	Gratuit
Compris dans l'abonnement	100	100
Relevé électronique (antérieur à 12 mois glissants)		
Relevé à la demande au guichet (date à date, duplicata par mois édité)	1 016	2 034
Relevé quotidien (forfait mensuel)	3 012	3 560
Relevé décadaire (forfait mensuel)	1 794	2 542
Relevés télétransmis (forfait mensuel)	3 012	3 012
Relevé quotidien SWIFT (forfait mensuel)	6 102	6 102
Récapitulatif annuel des frais	Gratuit	
TENUE DE COMPTE		
Tenue de compte (forfait mensuel)	410	1 000
Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (RIB, IBAN)	Gratuit	Gratuit
Commission annuelle de revue réglementaire - clientèle Entreprises	18 000	18 000
Commission annuelle de revue réglementaire - clientèle Professionnels-Développement	12 000	12 000
Commission annuelle de revue réglementaire - clientèle Associations	6 000	6 000
Gestion des excédents (commission annuelle)	13 196	13 196
Gestion des déficits (commission annuelle)	15 836	15 836
Tenue de compte inactif (par an et par compte de dépôt, à concurrence du solde disponible) - (à compter du 01/01/2020)	3 600	3 600
SERVICES EN AGENCE		
Dépôt/Retrait		
Dépôt/versement d'espèces	Gratuit	Gratuit
Carte de dépôt SOCREDO en XPF (1 ^{ère} carte) - clientèle Professionnels-Entreprises	Gratuit	Gratuit
Carte de dépôt SOCREDO en XPF (carte supplémentaire) - clientèle Professionnels-Entreprises	2 412	2 412
Retrait au guichet sur compte à vue sans carte de retrait	700	700
Retrait au guichet sur compte à vue avec carte de retrait	350	700
Rouleau pour pièces	30	30
Remise de chèques		
Remise de chèques en XPF (à l'encaissement)		
Dépôt/Remise de chèques au guichet ou dans un automate	Gratuit	Gratuit
Remise de chèques erronée	310	345
Chèque Banque SOCREDO en XPF encaissé hors de Polynésie française		
Commission d'encaissement SAUF C.C.P., Trésor, C.D.C.	0,25%	0,25%
- Minimum	1 808	1 808
- Maximum	14 470	14 470
Frais de port	964	1 120
Les frais sont perçus par la banque qui présente le chèque en compensation, et sont rajoutés au montant initial du chèque.		
Remise de chèques en devise (à l'encaissement ou à l'escompte)		
Chèques tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française		
Remise de chèques en devise : à l'encaissement		
Délaix : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant	Environ 6 semaines après le dépôt	Environ 6 semaines après le dépôt
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert	Cours transfert
Commission d'encaissement fixe	1%	1%
- Minimum	3 000	3 000
- Maximum	12 060	12 060
Frais de port	964	1 120
Remise de chèques en devise : à l'escompte (en valeur)		
Sous réserve d'acceptation par la Banque		
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours chèque de voyage	Cours chèque de voyage
Commission d'escompte (par remise)	1%	1%
- Minimum	3 012	3 254
Frais de port	964	1 120
Impayés / Chèque en devise	3 616	3 966
Frais de port	964	1 120
Frais de protêt	3 616	4 068
NB : à ces frais s'ajoutent les frais réels		
Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée	Frais réels	Frais réels
Change de devises		
Cours pratiqué		
Billets de banque en devise : opération d'achat	Cours «Achat»	Cours «Achat»
Billets de banque en devise : opération de vente	Cours «Vente»	Cours «Vente»
Chèque de voyage en devise : opération d'achat	Cours chèque de voyage «Achat»	Cours chèque de voyage «Achat»
Chèque de voyage en devise : opération de vente	Cours chèque de voyage «Vente»	Cours chèque de voyage «Vente»
Achat par la Banque de billets de banque		
Commission de manipulation		
Client SOCREDO : crédit du compte client en XPF ou en devise	500	500
Non Client SOCREDO : par remise en espèces pour une contre-valeur maximale de 500 EUR	1 000	1 000
Vente par la Banque de billets de banque		
Commission de manipulation		
Client SOCREDO : par débit du compte client en XPF ou en devise	500	500
Non Client SOCREDO : par remise en espèces, pour le montant de la levée de caution de rapatriement, ou pour une contre-valeur maximale de 500 EUR	1 000	1 000
Commission de remise de devise en espèces (pour les autres devises que l'Euro)		
Client SOCREDO : par débit du compte client en devise, dans la devise du compte	3%	3%
- Minimum 19,88 EUR / 21 USD/ 30 NZD/ 30 AUD	2 412	2 412
Achat par la Banque de chèques de voyage		
Commission de manipulation		
Client SOCREDO : par crédit du compte client en XPF ou en devise	500	500
Non client SOCREDO étranger (sur présentation du passeport) : par remise en espèces, pour une contre-valeur maximale de 1 000 EUR (soit 119 332 XPF) uniquement pour un client occasionnel	1 000	1 000
Changeur de devises sur automate		
Commission de change en espèces (par opération)	600	600
Frais divers		
Frais d'étude pour une demande d'ouverture de compte à distance	11 146	11 146
Ouverture de compte chez nos partenaires : frais de dossier	12 058	12 060
Frais de mise à disposition de fonds sur place	2 412	2 412
Frais de virement à CCP FRANCE pour clôture par voie normale	2 412	2 412
Attestations		
Attestation diverses	3 560	3 560
Attestation origine des fonds	8 694	8 694
Attestation de caution de rapatriement	10 170	
Frais de recherche		
Recherche au guichet (par mois édité)	1 526	1 526
Recherche aux archives (par document et par compte)	2 440	3 050
- Maximum	36 612	
Procédure de recherche en urgence (supplément forfaitaire)	5 900	5 900
Frais d'envoi de documents		
Par courrier en Polynésie française	1 016	1 016
Par courrier hors Polynésie française	1 322	1 322
Par courrier électronique	670	670
Par télécopie, selon la destination :		
- FRANCE / EUROPE	2 412	2 412
- NOUVELLE CALEDONIE	1 446	1 446
- AUSTRALIE/ NOUVELLE-ZELANDE/ FIJIJ/ COOK	2 892	2 892
- U.S.A. / JAPON / ASIE	4 822	4 822
- POLYNESIE FRANCAISE	724	724
Succession : Frais de traitement		
	10 170	10 170
Renseignements et enquêtes commerciales par client		
(*) TVA incluse au taux en vigueur		
Aux commissaires aux comptes	15 254	20 340
Demandes d'encours (escompte et encaissement d'effets)	6 610	6 610
Interbancaires locaux	Gratuit	Gratuit
Interbancaires internationaux par courrier ou par SWIFT (*)	4 386	4 386
NB : A ces frais s'ajoutent les frais de SWIFT. (Se référer à Virements/Transferts ponctuels)		
Ramassage de fonds		
Ramassage hebdomadaire (forfait mensuel)		
1 ramassage hebdomadaire	4 678	
2 ramassages hebdomadaires	9 254	
3 ramassages hebdomadaires	13 932	
4 ramassages hebdomadaires	18 510	
5 ramassages hebdomadaires	20 136	
Sacoches (attribuées selon le nombre de ramassages)	1 016	
Clé accès dépôt de nuit	6 690	
Clé/sacoches perte ou vol (coût de remplacement)	6 532	
Passage infructueux (par passage)	2 034	
Passage supplémentaire (par passage)	5 085	
BANQUE À DISTANCE (hors coût de communication)		

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
Centre de Relation Clientèle : 24h/24 et 7j/7 au 40 47 00 00		
Espace client (Internet) : www.socredo.pf (abonnement annuel)		
Accès Free	Gratuit	
Accès Light	2 280	
Accès Particuliers	3 500	
Accès Associations		3 500
Accès Base - Professionnels-Entreprises		5 000
Accès Premium - Professionnels-Entreprises		10 000
Serveur vocal : ALLOSOC 24h/24 et 7j/7 au 44 25 65		
Messagerie sur téléphone mobile : SOCMS		
Abonnement	Gratuit	Gratuit
Commission par message reçu		
- Du 1 ^{er} au 5 ^e message (par message reçu)	100	100
- Du 6 ^e au 20 ^e message (par message reçu)	70	70
- Du 21 ^e message et au-delà (par message reçu)	50	50
Plafond mensuel	3 000	3 000
Echange sécurisé de fichiers - par télétransmission (hors coût d'installation)		
FTP SSH - abonnement	100	Gratuit
FTP SSH (frais d'accompagnement pour l'installation)		Frais réels
EBICS TS - abonnement mensuel		15 000
SWIFT/CFT - mise en place		60 000
SWIFT/CFT - abonnement mensuel		10 000
Mandat par filiale (abonnement mensuel)		4 000
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT		
CARTES		
Serveur d'opposition :		
- en Polynésie française et à l'étranger : (689) 40.47.00.18 (pour toutes cartes)		
- en France : 00 (33) 140.144.600 (pour les cartes VISA et MasterCard)		
Carte bancaire privée (cotisation annuelle)		
Carte SOCREDO Classic	3 786	3 786
Carte SOCREDO Classic supplémentaire délivrée sur le même compte	2 372	2 372
Carte SOCREDO Gold	12 000	12 000
Carte SOCREDO Gold supplémentaire délivrée sur le même compte	9 000	9 000
Carte de «crédit renouvelable» : 1 ^{ère} carte	Gratuit	Gratuit
Carte de «crédit renouvelable» : 2 ^e carte	Gratuit	Gratuit
Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.), à débit différé (cotisation annuelle)		
Carte VISA Classic ou MASTERCARD Classic	5 735	5 990
Carte VISA Premier ou MASTERCARD Gold	18 990	18 990
Carte MASTERCARD Business	18 990	18 990
Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.), à débit immédiat (cotisation annuelle)		
Carte VISA Classic	5 990	5 990
Carte VISA Premier	18 990	18 990
Carte CIRRUS (Suncard)	3 973	
Cartes bancaires internationales (CBI), à autorisation systématique (cotisation annuelle)		
Carte Visa Electron	5 200	
Packages Cartes Bancaires Internationales, pour un même porteur et même compte (cotisation annuelle)		
Carte à débit différé		
Carte VISA Classic + Carte MASTERCARD Classic	8 603	8 985
Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold	21 858	21 985
Carte VISA Premier + Carte MASTERCARD Gold	28 485	28 485
Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte MASTERCARD Business		21 985
Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold + Carte MASTERCARD Business		28 485
Carte à débit immédiat		
Carte VISA Classic + Carte VISA Premier	21 985	21 985
Cartes American Express		
Carte CENTURIUM Green ou Gold	Tarifs OFINA	Tarifs OFINA
Carte AIR TAHITI NUI Classic ou Gold	Tarifs OFINA	Tarifs OFINA
Retrait par carte		
En Polynésie française		
Retrait au guichet (par opération) - Cash Advance	516	516
Retrait en XPF sur automate SOCREDO	Gratuit	Gratuit
Retrait en XPF sur automate autre banque locale (par opération)	120	120
Retrait en devise sur automate SOCREDO (par opération)	600	600
Retrait en devise sur automate autre banque locale (par opération)	716	716
Hors Polynésie française, avec carte bancaire privée		
Retrait en XPF ou EURO (commission par opération)	1,50 Euro	1,50 Euro
Retrait en devise (hors EURO) (commission par opération)	1,50 Euro + 2,50%	1,50 Euro + 2,50%
Hors Polynésie française, avec C.B.I.		
Retrait en XPF ou EURO	Gratuit	Gratuit
Retrait en devise (hors EURO), (commission par opération)	1,50 Euro + 2,50%	1,50 Euro + 2,50%
Paiement par carte bancaire privée		
Paiement en XPF ou EURO	Gratuit	Gratuit
Paiement en devise (hors EURO), (commission par opération)	2,50%	2,50%
Paiement par C.B.I.		
Paiement en XPF ou EURO	Gratuit	Gratuit
Paiement en devise (hors EURO), (commission par opération)	2,50%	2,50%
Frais divers carte		
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française (par carte)	1 016	1 016
Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française (par carte)	1 322	1 322
Frais de gardiennage par carte (au-delà de 6 mois)	2 000	2 000
Frais de destruction par carte (post gardiennage)	2 000	2 000
Frais de restitution de carte après capture dans un distributeur	1 000	1 000
Ré-édition code secret : carte bancaire privée	510	510
Ré-édition code secret : C.B.I.	1 016	1 016
Modification de plafond carte bancaire privée	Gratuit	Gratuit
(Mes le plafond C.B.I. Visa/MasterCard	6 610	6 610
Modification de plafond carte Visa Electron (C.B.I. à autorisation systématique)	3 000	
Ré-édition de relevé mensuel C.B.I.	1 204	1 204
Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction locale (par réclamation)	3 616	4 576
Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction hors Polynésie française (par réclamation)	9 044	9 044
Paiement N fois (4 maximum) - frais de dossier par tranche de 100 000 F, soit :		
- pour un achat de 60 000 XPF à 100 000 XPF	500	
- pour un achat de 100 001 XPF à 200 000 XPF	1 000	
- pour un achat de 200 001 XPF à 300 000 XPF	1 500	
- pour un achat de 300 001 XPF à 400 000 XPF	2 000	
- pour un achat de 400 001 XPF à 500 000 XPF	2 500	
Frais d'opposition		
Frais d'opposition à l'initiative du client (pour vol, perte, utilisation frauduleuse)	Gratuit	2 940
Frais d'opposition et/ou résiliation pour utilisation abusive	6 406	6 610
Frais de clôture		
Frais de clôture : carte bancaire privée ou C.B.I.	2 412	2 412
Frais de clôture : carte de «crédit renouvelable»	Gratuit	
Terminal de Paiement Electronique (T.P.E.) - paiement «SANS CONTACT» inclus - commerçant		
Adhésion		
Achat ou location Terminal de Paiement Electronique		Tarifs OSB
Consomables		Tarifs OSB
Coût de la communication (à la charge du commerçant)		
Paiement électronique de proximité		
Commission selon le flux d'opérations		Consulter votre conseiller
Date de valeur (J étant la date de comptabilisation)		J
Conditions sur opérations paiement manuel (C.B.I.), en cas de panne du T.P.E.		
Commission contractuelle		3%
Date de valeur (J étant la date de réception)		J+10
« Paiement N fois » (en VAD S - Vente A Distance Simple)		
Commission sur avance de trésorerie		Consulter votre conseiller
Autres opérations		
Frais d'édition du journal T.P.E.		2 412
Frais de recherche pour réclamation		4 576
Frais de traitement d'un avoir sur T.P.E. ou manuel		114
Frais de rejet de facturation en mode manuel		340
Frais de traitement diverses anomalies locales (erreur caissier, abandon débits, doublon, etc.)		340
Frais sur facture contestée et rejetée (à la charge du commerçant)		350
Frais de traitement impayé international suite erreur commerçant		5 658
Frais de clôture de contrat T.P.E.		2 412
VIREMENTS/ TRANSFERTS PONCTUELS (en XPF ou en devise/ local ou étranger)		
Virement ponctuel local (en XPF)		
En faveur d'un autre compte SOCREDO, au guichet ou par Internet	Gratuit	Gratuit
En faveur d'un compte dans une autre banque, au guichet	431	431
En faveur d'un compte dans une autre banque, par Internet	Compris dans l'abonnement	Compris dans l'abonnement
Virement/ Transfert en devise, sur place ou hors place (à destination d'une banque locale ou étrangère)		
Virement/ transfert émis en devise		
Cours : devise de l'EEE ou hors EEE (1)	Cours transfert	Cours transfert
Valeur : devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)	J	J
Valeur : devise hors EEE (1) (en jour ouvrable)	J-1	J-1
Virement/ transfert émis en XPF ou en EUR (SEPA COM Pacifique)		
(France métropolitaine et la communauté d'Outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna))		
Commission de transfert (au guichet ou par Internet)	0,25%	0,25%
- Minimum	1 541	1 730

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
Virements/ transferts émis en devise (SWIFT) (dont euro)		
Commission de transfert (au guichet ou par Internet)	0,25%	0,25%
- Minimum	1 541	1 730
- Maximum	14 229	16 780
Par SWIFT (au guichet ou par Internet)		
- Frais de transfert	2 412	2 412
- Frais de correspondant (France métropolitaine et Outre-mer)	1 236	1 236
- Frais de correspondant (hors France métropolitaine et Outre-mer)	Frais réels	Frais réels
- Frais de la banque bénéficiaire (hors France métropolitaine et Outre-mer)	Frais réels	Frais réels
Par émission d'un chèque - hors USD (au guichet)		
- Frais de confection de chèque	2 412	2 412
- Frais de port (si expédié)	964	1 120
Emission d'un chèque de banque à remettre au guichet de BNZ		
- Chèque d'un montant maximum de 5 000 NZD		
Cours de transfert	1%	1%
- Minimum	1 530	1 530
Frais divers virement/transfert émis en devise		
Frais réclamés par le correspondant		
Recherche du R.I.B. (incomplet ou erroné)	Frais réels	Frais réels
Recherche données incomplètes ou erronées	602	602
Frais de recherche	3 012	3 012
Procédure de transfert en urgence (supplément forfaitaire)	3 012	3 012
Mise à disposition sur la France et l'étranger	2 412	2 412
Copie SWIFT au guichet	516	

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
<ul style="list-style-type: none"> - la domiciliation des virements bancaires ; - l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; - l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; - les paiements par prélèvements, titre interbancaire de paiement ou par virement bancaire, ce dernier devant être réalisé aux guichets ou à distance ; - des moyens de consultation à distance du solde du compte ; - les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; - une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par la Banque qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces ; - deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; - la réalisation des opérations de caisse. 		
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS		
COMMISSION D'INTERVENTION		
Commission d'intervention par opération (autorisation découvert momentanée) - Platfond mensuel	1 000 10 000	1 536 30 720
Commission d'intervention par opération (autorisation découvert momentanée) - clientèle fragile - Platfond mensuel	500 2 387	
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES		
Frais de retour courrier pour adresse invalide	1 932	1 932
Saisie en compte (Avis à Tiers Débiteurs/Saisie Arrêt/Opposition administrative du Trésor)	14 000	14 238
INCIDENTS DE PAIEMENT		
Rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision		
Chèque d'un montant inférieur ou égal à 5.967 XPF (forfait par chèque)	3 580	3 580
Chèque d'un montant supérieur à 5.967 XPF (forfait par chèque)	5 960	5 960
Conformément à la réglementation en vigueur, le rejet d'un chèque sans provision a pour conséquence l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de ses comptes dans toutes les banques, cela pendant une durée de cinq ans, sauf régularisation.		
Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision comprennent : - les frais de rejet par chèque, - l'ouverture de dossier pour défaut de provision (dès le 1 ^{er} chèque impayé), - la lettre d'injonction par titulaire, - la déclaration Banque de France (au Fichier des Chèques Irréguliers), - les frais ouverture dossier provision affectée par interdiction.		
Autres frais relatifs à l'interdiction bancaire		
Chèque payé pendant l'interdiction (déclaration Banque de France)	3 012	3 012
Client « interdit autres banques » : ouverture dossier	3 590	3 590
Rejet de virement (ponctuel ou permanent) ou de prélèvement, pour provision insuffisante : local ou SEPA	dans la limite de 2 387	dans la limite de 2 387
PLAFONNEMENT DES FRAIS POUR LA CLIENTÈLE FRAGILE		
Client ayant souscrit à l'offre clientèle fragile (plafond mensuel)	2 387 F/mois	
Client ayant souscrit à l'offre clientèle fragile (plafond annuel)	23 866 F/an	
Client éligible à l'offre clientèle fragile (plafond mensuel)	2 983 F/mois	
Pour la clientèle fragile, le plafonnement des frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte comprend : 1° Les commissions d'intervention 2° Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; 3° Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ; 4° Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; 5° Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; 6° Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; 7° Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; 8° Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; 9° Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.		
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS		
DÉCOUVERTS : INTÉRÊTS DÉBITEURS ET COMMISSIONS (PÉRÇUS MENSUELLEMENT)		
Intérêts débiteurs		
Découverts autorisés		
Les intérêts sont perçus dès le 1 ^{er} franc dans la limite du taux d'usage.		
Découverts non autorisés		
Les intérêts débiteurs ne sont perçus que s'ils s'élèvent au minimum à 100 XPF, dans la limite du taux d'usage.		
Commission pour découvert		
Découverts autorisés		
Taux : 0,16 % sur le montant du plus fort découvert du mois en valeur		
Règles : - non calculée sur la partie rééchommable du découvert - plus fort code commission si plusieurs découverts - plafonnée à la moitié du montant des intérêts débiteurs La commission est perçue dans la limite du taux d'usage.		
Découverts non autorisés		
Montant forfaitaire	2 372	2 372
Les intérêts débiteurs ne sont perçus que s'ils s'élèvent au minimum à 100 XPF, dans la limite du taux d'usage.		
AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT - A.C.C. - C.A.P.		
Mise en place ou renouvellement (en pourcentage du montant)	1%	1%
- Minimum	5 000	5 000
Frais d'avent	12 204	30 510
Dénomination d'une autorisation de découvert	13 220	13 220
CRÉDITS		
Crédit renouvelable		
Mise en place (en pourcentage du montant)	1%	
- Minimum	10 170	
Dénomination d'un crédit renouvelable	13 220	
Prêts, avances diverses (dont crédits immobiliers et crédits à la consommation)		
Mise en place (en pourcentage du montant)	1%	1%
- Minimum	10 170	12 712
Frais d'annulation de dossier	6 028	15 254
Crédit billet		
Commission de mise en place (par billet)		2 670
Modification ou annulation (par billet)		5 650
Engagement par signature		
Frais de mise en place d'acte de cautionnement (en pourcentage du montant)	1%	1%
- Minimum	5 822	5 822
- Maximum	23 290	23 290
Annulation avant mise en place (forfait)	2 992	4 576
Commissions par nature d'engagement		
- Caution Bancaire (marchés : avance forfaitaire, retenue de garantie, de bonne fin)		
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) - prélevée trimestriellement	2% l'an	2% l'an
- Minimum	2 992	4 576
- Caution Bancaire d'aval de traite (fournisseurs, douanes)		
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2% l'an	2% l'an
- Minimum	2 992	2 992
- Caution Bancaire (cautions fiscales, soumissions annuelles, avais divers)		
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2% l'an	2% l'an
- Minimum	2 992	2 992
- Garantie à première demande		
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2% l'an	2% l'an
- Minimum	2 992	4 576
- Dons à délivrer sur envois postaux	1 194	1 194
- Caution logement (commission en pourcentage du montant de la caution)	1%	
- Minimum	5 084	
- Maximum	10 170	
Cessions de créances Daily (Marché Public, Avances sur factures)		
Mise en place plafond d'autorisation et/ou renouvellement annuel	11 150	
Frais d'avant sur plafond (par avant)	11 150	
Commission de service	2 230	
Commission de notification / marché	8 360	
Commission de notification / facture	3 902	
Commission de bordereau	3 344	
Commission de modification	11 150	
Commission de prorogation	8 360	
Commission de réclamation	11 150	
Frais divers		
Frais d'études (en pourcentage du montant)	1%	1%
- Minimum	20 000	20 000
Droits d'enregistrement liés à l'enregistrement des actes - Par acte destiné au client (quel que soit le nombre de copies)	3 616	Frais réels
- Par acte destiné aux cautions (quel que soit le nombre de copies)	3 616	Frais réels
Tableau d'amortissement		
- Tableau d'amortissement crédit vivant	3 012	3 012
- Tableau d'amortissement crédit solidé	6 030	6 030
Commission d'engagement	1%	1%
(Commission annuelle, prélevée mensuellement, calculée sur le solde en capital non débouqué et à condition qu'aucune condition suspensive ne subsiste sur le crédit)		
Frais annuels de lettre aux cautions (par lettre)	6 030	6 030
- Maximum	26 442	
Frais de dénomination d'un plafond d'autorisation	13 220	
Frais de main-levée d'une caution bancaire (hors caution de rapatriement)	5 826	5 826
Prêt solidé : Frais de ré-expédition des pièces d'un dossier (par prêt)	2 412	2 412
Crédit logement (Frais de dossier)	20 618	
Contre-garantie SOGEFOM (Société de Gestion de Fonds de Garantie d'Outre Mer)		Consultez votre conseiller
FRAIS ET INTÉRÊTS EN CAS D'INCIDENTS DE REMBOURSEMENT DE PRÊT OU ENGAGEMENT		
Frais de lettre avenant sur dossier de prêt (commission par dossier)		
Avenant (changement de compte ou date de prélèvement)	6 102	
Avenant de modification (report d'échéance, durée, autres)	8 136	
Avenant de renégociation (taux, garantie, désolidarisation)	12 204	
Frais d'avant (prêt sans retard)		30 150
Prêt avec retard	14 238	32 544
La commission est prélevée si l'avenant est établi à la demande de l'emprunteur - exception faite du remboursement anticipé.		
Commission de remboursement par anticipation		
Crédit à la consommation		
Pour les contrats signés à compter du 1 ^{er} mai 2011, lorsque le montant du remboursement anticipé est supérieur à 1.193.317 XPF (10.000 EUR),		

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
<ul style="list-style-type: none"> - Le délai entre le remboursement anticipé et la date de fin du contrat de crédit est supérieur à un an, l'indemnité calculée sur le montant en capital réglé par anticipation, est de : - Le délai entre le remboursement anticipé et la date de fin du contrat de crédit est inférieur ou égal à un an, l'indemnité calculée sur le montant en capital réglé par anticipation, est de : 	1%	
Crédits immobiliers	0,50%	
La réglementation en vigueur dispose que (Cf. Offre préalable de prêt immobilier) : « L'emprunteur aura la faculté à toute époque de rembourser par anticipation tout ou partie des sommes restant dues. Chaque remboursement anticipé ne devra toutefois pas être inférieur ou égal à 10% du montant initial du prêt, sauf s'il s'agit de son solde. En cas de remboursement anticipé partiel, les paiements s'imputeront de plein droit dans l'ordre, sur les frais, sur les intérêts et sur les échéances les plus éloignées. Ces remboursements par anticipation, totaux ou partiels, donneront lieu à la perception par la banque d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts calculée sur le capital remboursé par anticipation au taux du prêt, sans pouvoir dépasser 3% du capital restant dû avant le remboursement. »		
Autres crédits		
Commission prélevée sur le montant en capital réglé par anticipation, notamment pour contrats de crédits à la consommation signés avant le 1 ^{er} mai 2011.	3%	3%
Frais de relance pour recouvrement de prêts ou engagements		
1 ^{er} avis de retard	6 610	6 610
Frais de procédures (tous courriers établis dans le cadre du recouvrement de prêts-engagements)	15 254	15 254
Intérêts moratoires	1,5%/mois de retard	1,5%/mois de retard
Ils sont calculés sur le montant des impayés en capital, augmenté des frais et des intérêts d'une ancienneté supérieure à un an.		
Frais de transmission à l'avocat	10%	10%
Pourcentage des sommes réclamées ou des frais réels s'ils sont supérieurs (exceptés les clients déclarés en Redressement ou en Liquidation Judiciaire).		
Impayés Daily		
Commission d'impayés Daily		5 594
Commission lettre de mise en demeure Daily impayé, cédé		4 068
FRAIS DE GESTION DES EFFETS EN XPF (À L'ENCAISSEMENT OU À L'ESCOMPTE)		
Mise en place		
Mise en place d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)	12 060	
Commission de manipulation (à la charge du cédant, par effet)	2 412	
Modification		
Modification d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)	12 060	
Demande de prorogation (par effet)	2 950	
Réclamation/ Modification d'un effet	4 576	
Frais de port (par effet)	6 030	
Annulation d'un dossier (par dossier)	5 950	
Renouvellement annuel	6 030	
Opposition aux effets		
Effet impayé		
Frais de retour (à la charge du cédant, par effet)	3 966	
Frais de port (par effet)	1 120	
Frais de protêt (par effet)	4 068	
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels (par effet)		
Frais de lettres au tireur ou à bénéficiaire (par lettre)		
Conservation des effets impayés (par mois)	6 030	
Opérations diverses		
Demande d'encours d'encaissement	6 610	
Demande d'encours d'escompte	6 610	
PORTEFEUILLE LIBRE - IMPORT		
Effets à l'acceptation		
Commission d'avis d'acceptation	0,25%	
- Minimum	3 000	
- Maximum	12 060	
Commission de transfert	0,25%	
- Minimum	1 730	
- Maximum	16 780	
Avis au cédant	2 050	
Frais de transfert (par SWIFT)	8 085	
Frais de port	1 120	
Lettre de change relevé (L.C.R.)		
Commission d'encaissement	0,25%	
- Minimum	3 000	
- Maximum	12 060	
Frais d'encaissement	3 560	
Opérations diverses liées aux Effets et Lettres de Change Relevé		
Frais de relance (par relance)	3 000	
Refus d'acceptation	3 000	
Frais d'impayé ou de rejet	3 966	
Prorogation	3 012	
Réclamation	3 012	
Avis de sort	3 012	
Commission d'annulation de dossier	5 950	
Frais de port	1 120	
Frais de protêt	4 068	
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels		
PORTEFEUILLE LIBRE - EXPORT		
Effets tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française.		
Encaissement		
Délais : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant	environ 6 semaines après dépôt	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Achat »	
Commission d'encaissement fixe	1%	
- Minimum	3 000	
- Maximum	12 060	
Frais de port	1 120	
Escompte en intérêts		
Sous réserve d'acceptation par la Banque.		
Intérêts à calculer sur le nombre de jours restant à courir.		
Commission d'encaissement fixe (par effet)	3 000	
Frais de port (par effet)	1 120	
Impayés		
Frais d'impayé	3 966	
Frais de port	1 120	
Frais de protêt	4 068	
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels		
Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée	Frais réels	
PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - IMPORT		
Remise documents contre acceptation (avec ou sans retour à la banque)		
Commission d'acceptation	0,25%	
- Minimum	3 000	
- Maximum	12 060	
Avis au cédant (par message envoyé)	2 050	
Frais de port (par message envoyé)	1 120	
NB : Les frais de port, avis au cédant et swift sont facturés par message envoyé		
Commission d'encaissement	0,25%	
- Minimum	3 000	
- Maximum	12 060	
Commission de transfert	0,25%	
- Minimum	1 730	
- Maximum	16 780	
Frais de transfert	8 085	
Frais réclamés par le correspondant	Frais réels	
Remise à l'encaissement (Documents ou Effets déjà acceptés)		
Commission d'encaissement	0,25%	
- Minimum	3 000	
- Maximum	12 060	
Commission de transfert	0,25%	
- Minimum	1 730	
- Maximum	16 780	
Frais de transfert	8 085	
Avis au cédant (par message envoyé)	2 050	
Frais de port (par message envoyé)	1 120	
NB : Les frais de port, avis au cédant et SWIFT sont facturés par message envoyé		
Opérations diverses		
Frais de relance (par relance)	3 000	
Frais d'impayé ou de rejet	3 966	
Prorogation	3 012	
Réclamation	3 012	
Avis de sort	3 012	
Frais de port	1 120	
Frais de protêt	4 068	
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels		
Commission d'annulation de dossier	5 950	
Absence de documents		
Lettre de garantie (Commission prélevée trimestriellement)	2%	
- Minimum	4 822	
Bons à délivrer (Commission fixe)	4 830	
PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - EXPORT		
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Achat »	
Valeur (en jour ouvrable)	J+3	
Commission d'intervention	3 000	
Commission d'encaissement	0,25%	
- Minimum	3 000	
- Maximum	12 060	
Frais de port	1 120	
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels		
Frais réclamés par le correspondant ou la banque	Frais réels	
CRÉDIT DOCUMENTAIRE - IMPORT		
Sauf stipulation contraire, les frais et commissions sont à percevoir sur le donneur d'ordre.		

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)	Tarifs particuliers	Tarifs professionnels entreprises
Ouverture		
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)		0,375%
- Minimum		8 085
Frais de port		1 120
Frais de SWIFT		8 085
Modification		
Augmentation du montant du crédit (par trimestre indivisible)		0,375%
- Minimum		8 085
Prorogation de la validité du crédit au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture (par trimestre indivisible)		0,375%
- Minimum		8 085
Autres modifications		8 085
Frais de port		1 120
Frais de SWIFT		8 085
Utilisation		
Commission d'utilisation (sur le montant utilisé)		0,25%
- Minimum		8 085
Acceptation		
Commission d'acceptation (par trimestre indivisible)		0,50%
- Minimum		8 085
NB : A cette commission s'ajoute la commission d'utilisation		
Frais de port		1 120
Annulation		
Commission d'annulation de dossier		8 085
Frais de levée de réserves		8 085
Frais de correspondants pour levée de réserves		Frais réels
CRÉDIT DOCUMENTAIRE - EXPORT		
Transmission de lettre de crédit commerciale		
Frais fixes		8 085
Notification de crédit documentaire		
Commission de notification		0,25%
- Minimum		8 085
Confirmation		
Commission de confirmation		0,25%
- Minimum		8 085
Modification		
Montant ou durée		0,25%
- Minimum		8 085
Autres modifications		8 085
Utilisation - Levée de documents		
Commission d'utilisation		0,25%
- Minimum		8 085
Autres modifications		8 085
Acceptation		
Commission		0,25%
- Minimum		8 085
Valeur (en jour ouvrable)		J+3
EPARGNE BANCAIRE		